



autonhommie
CENTRE DE RESSOURCES
POUR HOMMES

RAPPORT
ANNUEL
2017-2018

www.autonhommie.org

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
LA MISSION D'AUTONHOMMIE.....	2
MISSION	2
PHILOSOPHIE.....	2
OBJECTIFS	2
RAPPORT DU PRÉSIDENT	5
RAPPORT DU TRÉSORIER	9
RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	28
ANNEXE A : SERVICES ET DESCRIPTION	44
LE SERVICE DE RÉCEPTION ET D'INFORMATION	44
LE SERVICE D'ACCUEIL ET ORIENTATION	44
LE SERVICE SUIVI INDIVIDUEL.....	45
LE SERVICE GESTION DES SITUATIONS DIFFICILES	47
LE SERVICE PÈRE POUR TOUJOURS.....	48
LE SERVICE GESTION DES ÉMOTIONS.....	49
LE SERVICE HOMMES EN RUPTURE CONJUGALE	50
LE SERVICE MAÎTRE DE SOI	52
LE SERVICE HOMMES ABUSÉS SEXUELLEMENT PENDANT LEUR ENFANCE.....	53
ANNEXE B : PROFILS DE LA CLIENTÈLE AU SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SAO).....	55
ANNEXE C : LISTE DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL.....	59
LISTE DES ADMINISTRATEURS 2017 – 2018.....	59
LISTE DES EMPLOYÉS PERMANENTS, CONTRACTUELS ET EMPLOYÉ-PROGRAMME	59
ANNEXE D : LISTE DES PARTENAIRES ET COLLABORATEURS	61

LA MISSION D'AUTONHOMMIE

Mission

Organisme à but non lucratif, administré par des bénévoles, AutonHommie est un centre d'aide pour hommes et ce, depuis 1984. Sa mission est d'accueillir les hommes en difficulté et en cheminement, de leur donner des moyens pour répondre à leurs besoins et de participer à l'évolution globale de la condition masculine.

Philosophie

Solidarité...

...nécessaire au développement d'une société plus humaine et respectueuse. Une société qui reconnaît les difficultés de chacun et qui aide à les surmonter, à les dépasser. Une société qui mise sur l'entraide.

Égalité...

...entre les hommes et les femmes, entre les hommes eux-mêmes et reconnaissance des droits fondamentaux de chacun.

Liberté...

...et acceptation pour chacun. Ouverture aux différences d'âge, de sexe, d'orientation sexuelle, à la diversité culturelle et à la spiritualité. Reconnaissance que l'être humain possède le potentiel nécessaire à la conduite de sa vie.

Objectifs

Aider ...

...les hommes qui vivent des difficultés en offrant des services individuels et des services de groupes. Adapter les services aux besoins des hommes. Le cas échéant, les référer vers des ressources spécialisées.

Accompagner...

...les hommes qui désirent entreprendre une démarche de cheminement en mettant à leur disposition un lieu d'échange permettant de briser l'isolement et de développer la solidarité, l'entraide masculine. Ce lieu d'échange permet aux hommes de partager leurs expériences dans un climat de respect et d'écoute.

Promouvoir...

...la santé physique et mentale des hommes, des modèles positifs d'hommes. Valoriser la paternité et les rapports égalitaires et respectueux entre les hommes et les femmes et entre les hommes eux-mêmes. Être attentif aux messages véhiculés sur les hommes sur la place publique.

Prévenir...

...les effets négatifs associés à la socialisation traditionnelle des hommes par la réalisation d'un travail de réflexion, d'éducation populaire et de sensibilisation sur les réalités masculines. Porter une attention particulière aux signaux envoyés par les hommes éprouvant des difficultés. Favoriser la reconnaissance équitable des droits des hommes notamment lors d'une rupture d'union.

Former...

...des intervenants et des bénévoles pour aider et accompagner les hommes. Élaborer des programmes de formation visant à partager l'expertise de l'organisme.

Développer...

...les connaissances par la participation à la recherche sur les réalités masculines en partenariat avec les milieux académiques et professionnels.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Pour débiter, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration actifs et ceux qui nous ont quittés par manque de temps ou de disponibilité. Nos efforts et notre persévérance nous ont permis de traverser une année avec beaucoup de roulement parmi nos élus pendant que nous vivions des enjeux majeurs pour notre organisation. Heureusement, cette année se termine fort bien et ça augure encore mieux pour la prochaine année. Je veux aussi remercier tous les permanents, contractuels, bénévoles et autres partenaires qui nous appuient, AutonHommie vogue vers sa 35ième année d'existence et c'est grâce à chacun de vous.

Cette année en fut une remplie de surprises, plus de bonnes que de mauvaises heureusement. Nous avons vécu des changements au sein de notre conseil d'administration et de notre équipe de permanents, nous avons eu une année financière en montagnes russes, notre bâtisse et ses locataires nous ont permis de faire une partie de casse-tête, le passé et l'avenir s'entrechoquent entre nos statuts et règlements et notre plan quadriennal. Mais tout d'abord, comme mentionné précédemment, il y a eu beaucoup de mouvements parmi les membres du conseil d'administration. En rappel, après une année entière de projet pilote permettant à deux femmes d'être présentes comme observatrices au conseil d'administration, notre Assemblée générale annuelle a décidé de réserver deux places d'administrateurs à des femmes désormais en faisant le changement aux statuts et règlements. L'une d'elles, Lisa Verreault, a même accepté le mandat de vice-présidence après le départ de Jacques Roy. Par contre l'autre femme élue, Lyse Lavoie, a quitté en cours de route, et malgré nos multiples efforts, son poste est resté vacant sans que nous parvenions à le combler. D'autres démissions parmi les hommes en poste sont aussi arrivées en cours d'année et nous avons réussi à les combler. Ces nouvelles ressources nous font voir qu'il y a encore beaucoup d'enthousiasme et d'énergie parmi nos membres et que la mission d'AutonHommie demeure des plus importantes et pertinentes.

Un mouvement semblable s'est aussi produit dans l'équipe d'interventions ou quelques contractuels ont diminué leurs heures d'interventions pour se diriger vers des semi-retraites pleinement méritées. Il y a également eu la venue de Vincent Chouinard à l'été dernier, notre troisième permanent à l'intervention, qui changeait la dynamique de l'équipe. Bien sûr, il demeurait une surprise avec le départ de Claude Côté, qui a remis sa démission après de nombreuses années de services. C'est à ce moment que nous avons de nouveau constaté notre équilibre précaire au niveau des ressources humaines, car pendant ce déséquilibre dans l'équipe clinique, c'est le directeur André Beaulieu qui a profité de l'occasion pour renouer avec la pratique clinique. Même si je sais qu'il a apprécié l'expérience, je veux remercier André pour cette grande disponibilité. Ce changement nous a permis d'embaucher à temps complet un contractuel de longue date chez nous Mathieu Paquette-Lefebvre, content de te voir encore parmi nous.

Concernant notre année financière, elle a débuté avec une mauvaise surprise, nous avons dû annuler notre concert-conférence bénéfiques en mai dernier, faute d'inscriptions en nombre suffisant. Notre capacité a généré du financement par des activités à grand déploiement est remise en question après ce deuxième échec en cinq ans. En même temps, c'est probablement cette fragilité budgétaire que Centraide a détectée, car notre financement se verra haussé dans notre prochaine entente de trois ans. Une autre excellente surprise a été le don fait par la fondation de Bell, par cette contribution nous croyons qu'ils méritent ainsi le prix Robert Saint-Pierre pour leur contribution au bon moment à AutonHommie pour aider les hommes. Mais il n'y a pas que les donateurs qui reconnaissent l'importance du dossier des hommes. Le Ministère de la santé et des services sociaux nous a aussi réservé une surprise [pourtant longuement attendue]. Par son plan d'action ministériel en matière de santé et bien-être des hommes, l'aide aux hommes en difficulté est maintenant reconnue comme un domaine dont il faut s'occuper prioritairement. Cette reconnaissance n'était pas qu'en paroles, car des sommes d'argent supplémentaires nous ont été allouées cette année et le seront l'an prochain. Cependant, ces sommes ne sont pas encore ajoutées à notre financement récurrent, elles nous permettent de rêver, mais il faut demeurer prudent dans sa gestion à moyen et long terme.

Avec ces différentes fluctuations, les membres du conseil d'administration se sont concentrés sur différents dossiers pour protéger l'organisation en tant que telle. Parmi les moins bonnes surprises, lors du changement aux statuts et règlements visant à inclure des femmes au conseil d'administration, nous avons pris conscience de la désuétude de nos statuts et règlements. Nous avons donc revu complètement ces derniers pour les simplifier, par le fait même nous travaillons présentement à revoir la mission dont la dernière mise à jour remonte à 1988. De plus, nous avons mis en place une mesure de filtrage des bénévoles et des employés d'AutonHommie, qui inclut une vérification des antécédents judiciaires. Comme autre mauvaise surprise, nous avons été victime d'un vol cette année, ainsi nous avons mis à jour nos protections contre le vol et en avons profité pour revoir nos mesures contre les inondations, ainsi que tout notre matériel d'urgence et de secourisme, en plus de faire des modifications au niveau informatique pour éviter que nos vieux modèles rendent l'âme.

Curieusement, cette année notre bâtisse ne nous a pas causé de mauvaise surprise. Ce sont plutôt nos anciens locataires et de nouveaux qui sont venus changer la vie courante dans le 1575 3e Avenue. Nous avons profité de ces mouvements des locataires pour faire des rénovations afin d'améliorer la convivialité des locaux, ce qui facilitera aussi l'efficacité de leur gestion. Nous avons donc subdivisé certains espaces à l'étage pour accueillir de nouveaux locataires. Nous continuons dans cette veine cette année encore, car après quelques années d'occupation à temps partiel, un nouveau locataire viendra s'installer au sous-sol et avec certains déménagements d'autres partenaires, AutonHommie s'installera cet été dans les locaux éclairés et ventilés à l'étage.

Pour ce qui est de l'avenir, le conseil d'administration a fait le bilan du plan d'action 2014-2018 et nous avons consulté les bénévoles, les intervenants et la clientèle pour constituer le nouveau plan quadriennal 2018-2022 qui se veut lui aussi simplifié, cela afin de nous servir d'outil de prise de décisions et de guide pour les prochaines années. Dans ce plan, vous verrez qu'AutonHommie vise un développement raisonnable afin de maintenir, faire connaître et partager sa grande expertise des 34 dernières années.

Alors pour l'année à venir, nous avons la tête pleine de projets mobilisants pour nous, notre communauté et les hommes. Nous continuerons d'offrir à ceux et celles qui désirent en profiter un lieu d'accueil chaleureux pour prendre soin de nos hommes pour une 35^{ème} année consécutive.

François-Olivier Bernard, président

RAPPORT DU TRÉSORIER

RAPPORT DU TRÉSORIER

**L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES
SUR LA CONDITION MASCULINE (QUÉBEC) INC.**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2018

**L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES
SUR LA CONDITION MASCULINE (QUÉBEC) INC.**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 3
Produits et charges	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Renseignements complémentaires (non audité)	14
Annexe A - Services, activités et autofinancement	
Annexe B - Dépenses en lien avec le projet Accès Justice	
Annexe C - Dépenses en lien avec le projet du Secrétariat à la condition féminine	



575, rue Saint-Joseph Est
Bureau 300
Québec (Québec) G1K 3B7
Tél. (418) 692-1077
Télec. (418) 692-2953
www.mdbcpa.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de l'organisme
**L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION
MASCULINE (QUÉBEC) INC.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE (QUÉBEC) INC.** qui comprennent le bilan au 31 mars 2018 et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, de services, activités et autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de services, activités et autofinancement, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2017, aux montants de l'actif à court terme aux 31 mars 2018 et 2017 et de l'actif net aux 1er avril 2017 et 2016 ainsi qu'aux 31 mars 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE (QUÉBEC) INC.** au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Morin Desrochers Beaulieu¹

Comptables professionnels agréés

Québec, le 7 juin 2018

¹Par Georges Desrochers, CPA auditeur, CA

**L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE
(QUÉBEC) INC.**

PRODUITS ET CHARGES

Exercice clos le 31 mars 2018

Page 4

	2018	2017
PRODUITS		
Subventions et dons (note 4)	425 060 \$	352 958 \$
Services, activités et autofinancement	58 198	65 489
Location	28 060	23 215
Amortissement des apports reportés	<u>2 837</u>	<u>2 805</u>
	<u>514 155</u>	<u>444 467</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	267 165	220 956
Intervenants	103 895	99 627
Frais d'administration	18 430	15 985
Entretien et réparations	14 520	20 926
Activités de financement	14 444	--
Énergie	9 260	10 511
Honoraires	7 674	7 854
Publicité et promotion	7 164	7 290
Frais reliés à l'accueil et aux bénévoles	5 857	5 805
Assurances	5 761	7 777
Taxes et permis	2 550	2 550
Cotisations	794	584
Représentation	281	598
Créances douteuses et irrécouvrables	--	2 202
Intérêts et frais bancaires	1 187	1 575
Intérêts sur la dette à long terme	12 096	12 100
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>18 739</u>	<u>16 840</u>
	<u>489 817</u>	<u>433 180</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>24 338</u></u> \$	<u><u>11 287</u></u> \$

**L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE
(QUÉBEC) INC.**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2018

Page 5

	Fonds investi en immobi- lisations	Fonds non affecté	2018 Total	2017 Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE				
Déjà établi	60 191 \$	1 052 \$	61 243 \$	49 956 \$
Redressement sur exercices antérieurs (note 2)	---	(7 700)	(7 700)	(7 700)
Redressé	60 191	(6 648)	53 543	42 256
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(15 902)	40 240	24 338	11 287
VARIATION NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>49 421</u>	<u>(49 421)</u>	<u>---</u>	<u>---</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>93 710 \$</u>	<u>(15 829) \$</u>	<u>77 881 \$</u>	<u>53 543 \$</u>

**L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE
(QUÉBEC) INC.**

BILAN

31 mars 2018

Page 6

	2018	2017
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	38 812 \$	57 012 \$
Débiteurs (note 5)	10 318	9 515
Frais payés d'avance	<u>4 787</u>	<u>9 022</u>
	53 917	75 549
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	<u>396 682</u>	<u>384 080</u>
	<u>450 599 \$</u>	<u>459 629 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	67 246 \$	57 614 \$
Subventions reportées	2 500	24 583
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	16 594	--
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	<u>--</u>	<u>259 579</u>
	86 340	341 776
DETTE À LONG TERME (note 9)	227 027	--
APPORTS REPORTÉS (note 10)	<u>59 351</u>	<u>64 310</u>
	<u>372 718</u>	<u>406 086</u>
ACTIF NET		
Fonds investi en immobilisations	93 710	60 191
Fonds non affecté	<u>(15 829)</u>	<u>(6 648)</u>
	<u>77 881</u>	<u>53 543</u>
	<u>450 599 \$</u>	<u>459 629 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Daniel Côté, administratrice, administrateur

Lydia Bédard, administratrice, administrateur

**L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE
(QUÉBEC) INC.**

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2018

Page 7

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	24 338 \$	11 287 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(2 837)	(2 805)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>18 739</u>	<u>16 840</u>
	40 240	25 322
Variation nette des éléments hors-caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(803)	1 672
Frais payés d'avance	4 235	(7 812)
Créditeurs	9 632	(9 118)
Subventions reportées	<u>(22 083)</u>	<u>24 583</u>
	<u>31 221</u>	<u>34 647</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(31 341)	(10 877)
Variation des apports reportés	<u>(2 122)</u>	<u>--</u>
	<u>(33 463)</u>	<u>(10 877)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(15 958)</u>	<u>(15 414)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(18 200)	8 356
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>57 012</u>	<u>48 656</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>38 812</u></u> \$	<u><u>57 012</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué selon la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, a pour but d'étudier les besoins de concevoir des interventions en matière de condition masculine et de gérer un centre de ressources pour hommes. L'organisme est un organisme de bienfaisance et est exonéré d'impôts aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. REDRESSEMENT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Au cours de l'exercice, l'organisme a réalisé que la provision pour les vacances à payer était sous-évaluée dans ses comptes. Par conséquent, le solde de l'actif net a été diminué d'un montant de 7 700 \$ au 1er avril 2017 et les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2017 ont été redressés. Au 1er avril 2016, le solde de l'actif net a été diminué de 7 700 \$ et le solde des salaires et vacances à payer, présenté dans les créditeurs, a été augmenté de ce montant.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux produits et charges de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Tous les autres produits sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Fonds investi en immobilisations

Ce fonds rend compte des variations nettes des immobilisations corporelles détenues par l'organisme. Les produits et les charges relatifs aux immobilisations corporelles sont également présentés dans ce fonds.

Fonds non affecté

Le fonds non affecté est utilisé pour toutes les activités courantes de l'organisme. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds non affecté.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui seraient évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur seraient alors comptabilisées aux produits et charges.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux produits et charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux produits et charges.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux produits et charges de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	4 %
Mobilier et équipement	20 %

Apports reportés

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'apports reportés et amorties en fonction des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

4. SUBVENTIONS ET DONS

	2018	2017
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	219 363 \$	217 736 \$
Centraide	55 000	55 000
Dons d'organismes et sociétés	37 000	2 000
Ministère de la justice	30 000	10 000
Ministère de la santé et des services sociaux	30 000	--
Dons de particuliers	25 926	27 294
Ville de Québec	13 672	9 258
Secrétariat à la condition féminine Québec	13 112	--
Emploi et Développement Social Canada	4 027	4 207
L'APPUI Capitale-Nationale (remboursé)	(3 040)	13 963
Gouvernement du Québec	--	13 500
	<u>425 060</u> \$	<u>352 958</u> \$

**L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE
(QUÉBEC) INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

Page 11

5. DÉBITEURS

	2018	2017
Comptes clients	2 080 \$	4 408 \$
TPS et TVQ à recevoir	6 927	5 107
Subvention à recevoir	<u>1 311</u>	<u>--</u>
	<u>10 318 \$</u>	<u>9 515 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	40 000 \$	-- \$	40 000 \$	40 000 \$
Bâtiment	501 839	175 537	326 302	325 535
Mobilier et équipement	<u>94 346</u>	<u>63 966</u>	<u>30 380</u>	<u>18 545</u>
	<u>636 185 \$</u>	<u>239 503 \$</u>	<u>396 682 \$</u>	<u>384 080 \$</u>

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 30 000 \$, au taux de base plus 3.50 %, qui n'est pas utilisée au 31 mars 2018. La marge de crédit est renouvelable annuellement.

8. CRÉDITEURS

	2018	2017
Comptes fournisseurs	16 100 \$	13 667 \$
Salaires et vacances à payer	29 400	24 000
Sommes à remettre à l'État	10 996	9 197
Frais courus	6 250	6 250
Dépôts de clients	<u>4 500</u>	<u>4 500</u>
	<u>67 246 \$</u>	<u>57 614 \$</u>

**L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE
(QUÉBEC) INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

Page 12

9. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
Emprunt, remboursable par mensualités de 2 357 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 4.95 %, échéant en juillet 2022, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur nette de 366 302 \$	243 621 \$	259 579 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	16 594	--
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	<u> --</u>	<u> 259 579</u>
	<u>227 027 \$</u>	<u> -- \$</u>

Les versements estimatifs en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2019	16 594 \$
2020	17 435
2021	18 318
2022	19 245
2023	<u>20 220</u>
	<u>91 812 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	64 310 \$	67 115 \$
Montants reçus	6 173	--
Montants amortis	(2 837)	(2 805)
Montants remis	<u>(8 295)</u>	<u> --</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>59 351 \$</u>	<u>64 310 \$</u>

11. RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2018.

11. RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque suivant :

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Vu la composition actuelle de l'emprunt bancaire et de la dette à long terme, portant intérêt à taux fixe et à taux variable, les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement au niveau des crédateurs et de la dette à long terme.

**L'AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE
(QUÉBEC) INC.**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 mars 2018
(non audité)

Page 14

2018

2017

ANNEXE A

SERVICES, ACTIVITÉS ET AUTOFINANCEMENT

Services et activités	55 313 \$	61 993 \$
Autofinancement	961	920
Formation	950	1 105
Cotisations des membres	732	492
Autres produits	<u>242</u>	<u>979</u>
	<u>58 198 \$</u>	<u>65 489 \$</u>

ANNEXE B

**DÉPENSES EN LIEN AVEC LE PROJET ACCÈS
JUSTICE**

2018

Salaires	31 630 \$
Frais administratifs	7 662
Frais de bureau	<u>384</u>
	<u>39 676 \$</u>

ANNEXE C

**DÉPENSES EN LIEN AVEC LE PROJET DU
SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE**

2018

Ressources humaines

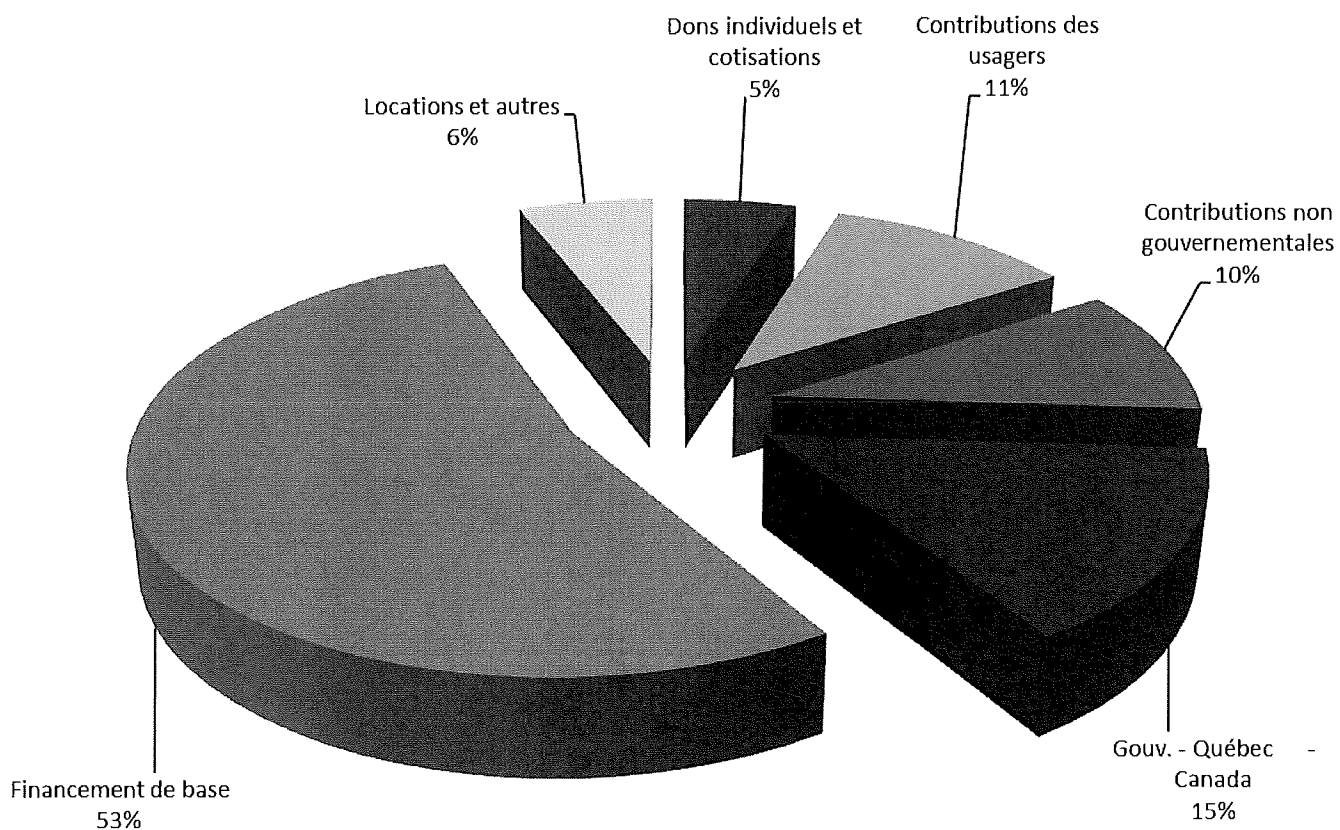
Rémunération	8 987 \$
Honoraires	<u>2 200</u>
	<u>11 187</u>

Ressources matérielles

Location de salles	1 500
Frais de déplacement	530
Frais de repas	265
Frais de production d'outils	<u>489</u>
	<u>2 774</u>
	<u>13 961 \$</u>

RAPPORT DU TRÉSORIER (SUITE)

Répartition des produits selon leur provenance 2017-2018



RAPPORT
DU
DIRECTEUR
GÉNÉRAL

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il me fait plaisir de vous partager en quelques lignes les faits saillants de notre dernière année financière. Mais avant d'aller plus loin, des remerciements s'imposent envers toutes les personnes qui ont contribué à la mission d'AutonHommie. Il est incroyable de constater l'implication d'hommes et de femmes au sein de notre organisation qui dépasse largement leur fonction initiale. Aux membres de la permanence et aux contractuels, merci pour votre travail acharné et votre souplesse dans toutes les tâches connexes demandées. Grâce à vous, AutonHommie a gagné en réputation et en crédibilité. À tous nos bénévoles, grâce à vous, AutonHommie a su tirer son épingle du jeu. Des remerciements particuliers sont adressés aux membres du conseil d'administration qui se sont tous impliqués au-delà des rencontres mensuelles. Ces dépassements sont grandement profitables au succès et à la pérennité de l'organisme. Un dernier remerciement aux donateurs individuels, collectifs et corporatifs, AutonHommie a connu une année record à ce niveau. Merci à tous pour cette grande générosité.

LA GAMME DES SERVICES RENDUS EN 2017-2018

Service d'information et de référence téléphonique

Ce service s'adresse aux personnes qui entrent en contact avec la réception d'AutonHommie, du lundi au jeudi de 9h00 à 20h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00.

Rémi Joncas est celui qui a la responsabilité d'accueillir nos usagers tant au téléphone qu'en personne, il est aussi celui qui doit gérer les horaires de tous les intervenants contractuels, en plus de gérer les locaux, de gérer les contributions financières de nos participants, bravo pour tout le travail accompli, je tiens à remercier également Jean-Simon Trudel qui a assuré la réception les lundis, merci pour ta disponibilité.

Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)

Le SAO accueille toutes les demandes d'aide en personne qui sont faites à AutonHommie. Ce service est offert sans rendez-vous du mardi au jeudi, entre 14h00 et 19h00. Il y a eu cette année 564 hommes différents rencontrés, soit 9 % d'augmentation par rapport à l'année précédente.

L'équipe responsable du SAO était composée de Claude Côté, Denis Dubé, Régis Rioux, Mathieu Paquette-Lefebvre, Vincent Chouinard, André Beaulieu et notre stagiaire de l'UQAR Pierre-Luc Boulanger. Merci à vous qui maintenez cette grande ouverture pour les hommes qui demandent de l'aide à AutonHommie!

Groupes d'aide pour hommes

La fréquentation de nos groupes d'aide s'est maintenu pour l'ensemble des groupes sauf pour les groupes VASE, Pères pour toujours et Gestion des émotions qui ont connu une augmentation. Deux ateliers sur la pleine conscience ont connu un très bel accueil avec une très forte affluence. Un 3e groupe Gestion des émotions a été créé et il a été offert de jour afin de répondre à la demande, ceci est une première pour notre organisation.

Un grand merci aux intervenants qui ont animé ces groupes : Michel Bergeron, Vincent Chouinard, Claude Côté, Denis Dubé, Mathieu Paquette-Lefebvre, Régis Rioux, Guillaume Perron, Serge Rousseau, Pierre Turcotte, Steve Kiolet, Michel Vallières et Pierre-Luc Boulanger (stagiaire).

Services d'aide individuelle

La demande d'intervention pour une aide individuelle a connu une augmentation de 8 %, totalisant 1773 rencontres. Notre équipe compte 17 intervenants professionnels chevronnés et un stagiaire. Messieurs, merci à vous tous!

Présence dans Portneuf et Charlevoix

Nous avons maintenu toutes nos activités de concertation et de promotion sur ces territoires et nous continuons de collaborer avec les acteurs locaux. A deux reprises, nous avons rencontré l'organisme Centr'Hommes de Charlevoix, à leur demande, afin de soutenir leurs actions dans le milieu. Des hommes de ces territoires ont également été reçus dans nos services à Québec.

LES PROJETS

Le rapport des hommes avec la justice constitue une préoccupation importante au regard de la mission d'AutonHommie. Cette préoccupation s'est récemment incarnée à la faveur d'un projet d'accompagnement professionnel auprès d'hommes plus démunis sur les plans socioculturel et économique et vivant des difficultés avec le milieu de la justice. Ce projet fût financé par le programme Accès Justice du ministère de la Justice pour un montant de 40 000 \$. En effet, 63 hommes ont pu bénéficier de ce service pour plus de 800 interventions diverses. Bravo, à Jacques Roy qui a réalisé avec succès ce projet.

Nous avons également réalisé un projet sur *Les stéréotypes en milieu collégial : une perspective d'intervention* en partenariat avec le Cégep de Sainte-Foy. Près de 500 étudiants ont complété notre questionnaire en ligne. Un focus groupe fût organisé avec des étudiants afin de discuter des résultats du sondage. Félicitations à Jacques Roy, l'équipe du Cégep de Sainte-Foy et les étudiants qui ont rendu ce projet possible. Un merci également au Secrétariat à la condition féminine qui a financé ce projet à la hauteur de 13 112 \$.

Nous avons mis sur pied une formation pour les grands-pères et leurs petits enfants afin d'améliorer le lien entre ces générations grâce au support financier du programme MADA de la Ville de Québec au montant de 10 000 \$. Le recrutement pour ce projet est très difficile et le réseautage dans l'univers des aînés est à parfaire. Nous espérons pouvoir atteindre les objectifs dans la prochaine année financière.

Finalement, nous avons reçu un don de 20 000 \$ de Bell Cause pour la cause via le Fonds communautaire Bell Cause pour la cause 2017 afin d'accompagner des hommes atteints de

problèmes de santé mentale dans leurs diverses démarches, plus de 35 hommes ont bénéficié de cet accompagnement. Merci à l'équipe d'intervenants qui a rendu cela possible.

Un grand merci à tous ces bailleurs de fonds qui ont cru en notre mission !

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Cette année, Claude Côté, intervenant permanent (travailleur social), a quitté notre organisme après près de 15 ans de loyaux services auprès des hommes de la grande région de Québec pour poursuivre sa carrière au privé. Merci Claude pour tout ce que tu as accompli pour nous et bonne continuité à toi !

Nous avons déjà bonifié notre équipe permanente avec l'embauche de Vincent Chouinard, intervenant permanent (travailleur social) en début d'année financière. Pour combler le départ de Claude Côté, nous avons donc embauché Mathieu Paquette-Lefebvre, nouvel intervenant permanent (conseiller d'orientation) l'hiver dernier. La dernière fois que nous avons engagée des intervenants permanents remontait à 2003... Bienvenue à vous deux et merci pour votre généreuse contribution à notre mission.

AUTRES RÉALISATIONS SIGNIFICATIVES

Fonds d'aide aux plus démunis

Trente hommes ont pu bénéficier de ce fonds afin de leur permettre d'obtenir le support dont ils avaient besoin. Merci à la Fondation Saison Nouvelle pour son appui financier de 15 000 \$ pour ce projet.

Formation

Nous avons offert de la formation sur l'intervention auprès des hommes dans divers milieux tels que : Centre de formation aux adultes de la Commission scolaire de la Capitale, Centre Conrad

Barbeau, Carrefour jeunesse-emploi de Charlesbourg, le Cégep de Ste-Foy, le Cégep de la Pocatière, le Cégep de Garneau, etc.

Nous tenons à remercier le comité de travail qui a complété le premier livre de l'histoire d'AutonHommie ayant pour titre «Intervenir auprès des hommes en difficulté» afin de rendre accessible aux plus grands nombres les guides de pratique d'AutonHommie. Cet ouvrage est le résultat du travail d'un collectif d'auteurs, il s'agit de messieurs Richard Cloutier, Jacques Roy, François-Olivier Bernard, Denis Dubé, Claude Côté, Michel Bergeron, Mathieu Paquette-Lefebvre, Guillaume Perron, Pierre Paré, Jean-Michel Lavertu, Jean-Luc Deslandes et André Beaulieu. Un grand merci à vous tous, cet outil permettra à AutonHommie de rayonner au Québec et qui sait, peut-être à l'étranger.

De plus, nos intervenants, notre adjoint administratif et notre directeur ont pu bénéficier de quelques formations, entre autre lors de leur participation au 3e Rendez-vous national en santé et bien-être des hommes en avril 2017, lors de la formation sur l'approche de Pères-séparés et lors de la conférence sur la victimisation sexuelle au masculin offert par VASAM. On parle de trois jours et demi au total.

Participation à la recherche

AutonHommie participe activement à un projet de recherche-action concertée intitulé : La violence conjugale chez les couples d'hommes dans un contexte de séparation : une perspective compréhensive pour soutenir l'intervention de la chercheuse Valérie Roy de l'École de service social de l'Université Laval.

Le Comité régional en santé et bien-être des hommes de Montréal réalise actuellement un projet intitulé «Coffre à outils pour hommes» avec la collaboration de Janie Houle, Ph.D, professeur au Département de psychologie de l'UQAM, chercheuse, Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal.

Ce projet vise à répertorier et à diffuser largement au Québec les outils ou programmes existants en santé et bien-être des hommes. Plus spécifiquement, nous nous intéressons aux outils ou programmes ciblant les hommes aux prises avec des difficultés liées à la dépression ou à l'anxiété ou encore à des crises ou transitions de vie (comme une séparation conjugale, une perte d'emploi, un deuil ou une invalidité).

Finalement, nous avons participé au projet de recherche de David Guillemette, étudiant au doctorat à l'École de service social de l'Université Laval, visant à mieux comprendre comment la participation des hommes à un groupe les a aidé, ou non, à mieux vivre leur séparation ou leur divorce.

LE BÉNÉVOLAT

Témoin de la généreuse implication des bénévoles à AutonHommie, j'ai le grand plaisir de vous faire part de l'ampleur de cette contribution de premier plan pour notre organisme.

D'abord quelques chiffres éloquentes illustrant l'importance de cet apport. Au cours de l'année 2017-2018, un total de 6760 heures a été investi. Considérant la formation et l'expérience professionnelles de plusieurs bénévoles, il est difficile de quantifier la valeur monétaire du temps consacré. Au salaire minimum de 12,00\$ l'heure cette valeur serait de 81 120\$, nous pouvons donc estimer cet apport à près du double ou du triple de ce montant.

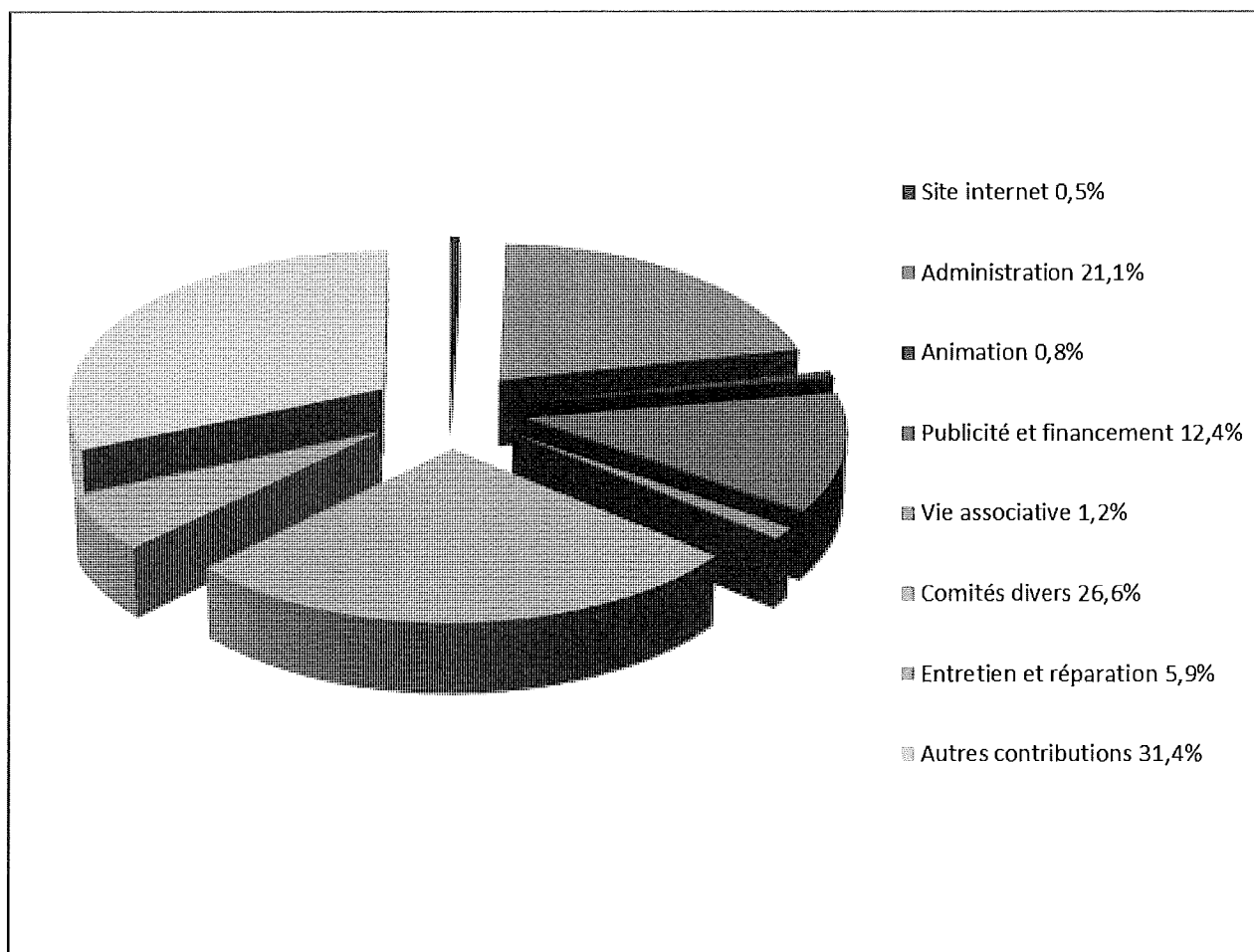
Citons quelques réalisations bénévoles pour démontrer l'importance des travaux. L'écriture de notre livre intitulé «Intervenir auprès des hommes en difficulté» a mobilisé 12 auteurs et ce pendant toute la dernière année, cet ouvrage collectif est un exemple concret de l'implication de nos bénévoles, merci à tous les auteurs!!

Ma participation au CA et à tous les comités de travail m'a également permis de constater l'engagement, le dévouement et le professionnalisme de notre équipe de bénévoles. Je peux témoigner de nombreuses heures consacrées à l'élaboration de projets, à la recherche de ressources ainsi qu'à la mise en place d'approches et de moyens pour assurer le bon

fonctionnement et la croissance d'AutonHommie. Comme dans toute organisation pour un projet mené à terme, il y a souvent plusieurs ébauches nécessitant temps et énergie.

Sans trop insister sur les efforts consacrés, je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont contribué cette année encore à l'évolution des services, à la reconnaissance publique et à la croissance de l'organisme. Le tableau présentant les secteurs d'implication énumère les principales activités assurées par des bénévoles.

TABLEAU DES POURCENTAGES DE BÉNÉVOLAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



POSTE DE BÉNÉVOLAT	DÉTAIL DES HEURES DE BÉNÉVOLAT :
Site Internet et Facebook (36 heures) 0,5%	- Mise à jour
Administration (1425 heures) 21,1%	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres du Conseil d'administration - Heures effectuées par le Président, le Trésorier, le Secrétaire et les autres membres du C.A. pour la préparation et le suivi des rencontres du Conseil - Mise à jour de bases de données - Support informatique - Demandes de subventions
Animation (52 heures) 0,8%	<ul style="list-style-type: none"> - Animation des Conférences ou d'ateliers - Préparation et animation de rencontres sociales
Publicité et Financement (840 heures) 12,4%	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres avec des commanditaires - Rencontres de Comité des Finances - Rencontres avec des partenaires actuels et potentiels
Vie associative (82 heures) 1,2%	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblée générale annuelle - Activités sociales - Assemblée générale spéciale
Comités divers (1800 heures) 26,6%	<ul style="list-style-type: none"> - Comité sur notre livre - Comité sur la santé et la sécurité - Comité sur la politique Accès Justice - Comité sur l'alourdissement de la clientèle - Comité sur l'accessibilité - Comité sur l'informatisation de notre dossier clinique électronique
Entretien/réparations (400 heures) 5,9%	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et réparations du Centre - Déneigement - Décapage et cirage de nos planchers
Autres contributions (2125 heures) 31,4%	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans le cadre de la semaine de Prévention du suicide - Kiosque dans le cadre de la fête de la famille à Limoilou - Kiosque dans le cadre du salon de la Famille - Présentations pour Centraide - Préparation d'envois postaux - Menus travaux de diverses natures - Préparation d'articles pour les journaux et entrevues à la radio - Siège sur le conseil d'administration de VASAM

CENTRE DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DE QUÉBEC (CSBEQ)

Le CSBEQ est un regroupement stratégique de ressources partageant des services et des expertises en matière de santé et bien-être à la population. Les instances engagées dans cette entreprise sont : neuf organismes communautaires offrant des services psychosociaux, un service médical, un service légal, un service de kinésiologie et un service de conseil budgétaire. Il s'agit d'un projet exploratoire faisant l'objet d'une évaluation sur trois ans qui obtient son financement par l'entremise d'un regroupement de quatre Caisses Desjardins. Le projet de démonstration du CSBEQ est terminé depuis l'été 2017. Cette initiative a démontré hors de tout doute que le travail en silo n'est certainement pas la voie à suivre et que le travail de complémentarité entre organisme est gage de succès. Les représentants du CSBEQ ont rencontré les responsables du GMF Lebourgneuf afin qu'ils deviennent des partenaires, ils ont accepté. De plus, une rencontre a eu lieu en décembre 2017 avec le CIUSSSCN afin de vérifier son ouverture à ce projet. La réponse fût favorable et une 2e rencontre avec ce même partenaire est prévue pour le 20 juin prochain... le meilleur est à venir, espérons-le.

LE REGROUPEMENT PROVINCIAL EN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES

AutonHommie est un des membres fondateurs de ce regroupement qui a vu le jour en 2011. Notre directeur général est le président de cet organisme depuis juin 2017. Nous sommes très actifs lors des activités du regroupement, tant sur le plan des représentations politiques que celui de la formation. En août 2017, nous avons obtenu le dévoilement du premier plan d'action ministérielle en santé et bien-être des hommes de l'histoire du MSSS. Nous avons participé au troisième rendez-vous annuel en santé et bien-être des hommes organisé par le regroupement. Plus de cent quarante-neuf personnes ont participé à cet évènement.

VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES AU MASCULIN (VASAM)

VASAM désire regrouper des personnes et des corporations (organismes à but non lucratif inclus) afin :

- de conscientiser la population et les instances politiques sur le problème des agressions sexuelles perpétrées sur les hommes, durant leur enfance;
- d'orienter les hommes vers des ressources appropriées;
- d'encourager les hommes de tous âges, qui ont été victimes d'agressions sexuelles, à demander de l'aide pour briser l'isolement et reprendre le contrôle de leur vie (empowerment).

AutonHommie s'est impliqué dans la fondation de VASAM et est administrateur au sein de son conseil d'administration. Ce regroupement est fort prometteur et offre un poids stratégique et politique lors de négociations pour les organismes offrant de l'aide aux hommes qui ont vécu une agression. Notre président siège sur le conseil d'administration. Une concertation provinciale des organismes offrant de l'aide aux hommes victimes d'abus sexuel dans l'enfance est en préparation, nous sommes impliqués dans cette démarche.

RÉNOVATIONS DU BATIMENT

Grâce à une subvention de la Ville de Québec, AutonHommie a procédé à la réfection d'une partie de son toit. Nous devrions repeindre le crépi de notre bâtiment avant l'hiver 2018 grâce au don de l'un de nos donateurs.

IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

AutonHommie est présent dans la communauté locale, régionale et provinciale. Voici une liste partielle de ses relations avec le milieu en lien avec sa mission :

Au niveau local et régional

- membre du ROC 03, AGIR, CABQ, CDEQ, CLD;
- membre de la Table de mobilisation 1,2,3, Go;
- participation à la Table sur la proche aide;
- participation à la Journée de prévention du suicide organisée par le Centre de prévention du suicide de Québec;
- présentation de formations et d'activités de sensibilisation pour divers organismes et écoles;
- tenue de divers kiosques dans des milieux scolaires, au RTC et dans quelques salons.

Au niveau provincial

- membre et administrateur du Regroupement provincial santé et bien-être des hommes (RPSBEH);
- membre et administrateur de VASAM;
- membre de l'organisme de recherche Masculinités et Société.

VIE ASSOCIATIVE

Membership

Au 31 mars 2018, nous étions 91 membres. Bienvenue aux nouveaux membres et merci de soutenir notre mission.

Assemblée générale annuelle 2017

Le 15 juin 2017 se tenait notre 33ième AGA. Nous étions 30 personnes dont 28 membres en règle et 2 non-membres. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette soirée et un merci particulier à ceux qui ont décidé de s'impliquer au conseil d'administration.

Conseil d'administration

Cette année, il y a eu sept rencontres régulières du conseil d'administration. Merci à tous les membres du CA pour leur implication, leur engagement et leur grande générosité. Je tiens à remercier François-Olivier Bernard qui a mené de main de maître les rencontres du CA.

Comité des intervenants

Une dizaine de rencontres d'une durée de 3 heures réunissant entre 8 et 12 intervenants ont eu lieu dans la dernière année, merci à Denis Dubé qui anime ces rencontres.

Activités sociales

Un souper de Noël et un après-midi de quilles avec toute l'équipe a été réalisé en décembre dernier et quelques dîners ont également été organisés entre les intervenants durant l'année. Merci à tous ceux qui ont participé.

LE PRIX ROBERT SAINT-PIERRE

Créé en juin 2007, le prix Robert Saint-Pierre souligne l'implication d'une organisation à l'avancement de la condition masculine. Pour sa dixième année d'existence, le prix Robert Saint-Pierre est décerné à Bell. En effet, Bell Cause pour la cause a remis un don de 20 000 \$ à notre organisme afin de soutenir les hommes atteints de santé mentale. Félicitations et merci au récipiendaire !

VISIBILITÉ ACCRUE POUR AUTONHOMMIE

Une délégation de deux personnes du centre COSAM CONCEPTION du Chili (Carlos Sanchez, psychologue et Paola Ojeda Hinostroza, travailleuse sociale) nous a rendu visite le 15 février 2018 car elle cherche à mettre sur pied un centre de ressources pour hommes dans leur pays mais elle rencontre beaucoup de résistance...Il est possible que nous soyons interpellés dans un projet de coopération afin de leur partager notre modèle.

Nous avons tenu une journée porte ouverte le lundi 13 novembre dans le cadre de la 4e Journée québécoise pour la santé et le bien-être des hommes. Une cinquantaine de personnes y ont participé. Nous sommes également présents sur le site de mon.limoilou.com

Selon nos disponibilités, nous avons participé à diverses entrevues à la radio (Radio X 98,1, 93,3, 102,1, CKIA, CKRL et Radio-Canada) et à la télévision (MaTV, Radio-Canada). Nous avons également participé à la rédaction de quelques articles journalistiques (Journal Le Soleil, journaux de quartier).

CHIFFRES SIGNIFICATIFS

Services	2016-2017		2017-2018	
Réception et traitement des demandes	Nombre d'appels		Nombre d'appels	
Informations	1101		1189	
Demandes d'aide	1345		1452	
Organisation	5432		5866	
Total	7878		8507	
Site web	Nombre de visiteurs		Nombre de visiteurs	
Total	12 316		12 515	
Page Facebook	381		433	
Total	381		433	
Service d'accueil et orientation	Nombre de demandes d'aide		Nombre de demandes d'aide	
Entrevues	519		564	
Groupes d'aide	# rencontres	# présences	# rencontres	# présences
Total	238	2013	248	2043
Suivis individuels	Nombre de suivis		Nombre de suivis	
Total	1642		1773	

EN CONCLUSION

Cette année, AutonHommie a connu une augmentation de demande d'aide, son équipe permanente s'est bonifiée et le Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes du MSSS a été dévoilé. Toutes ces réalisations sont dues à une équipe très engagée, à des bénévoles dévoués et à des partenariats sensibles aux réalités masculines. En espérant que 2018-2019 puissent être en continuité de la dernière année, je nous souhaite d'avoir les moyens de nos ambitions.

André Beaulieu
Directeur général

ANNEXES

ANNEXE A : SERVICES ET DESCRIPTION

ANNEXE A : SERVICES ET DESCRIPTION

Le service de réception et d'information

Le service de *Réception et d'information* est la porte d'entrée de la trajectoire des services offerts par AutonHommie. Il a pour but d'accueillir les demandes faites en personne ou par téléphone et d'offrir une information juste sur les services offerts. Dès ce contact initial, le demandeur précise sa demande et, lorsque celle-ci n'est pas du ressort de notre organisme, il peut être référé à une ressource externe adaptée à ses besoins. Si la demande est admissible, elle sera dirigée vers le service d'accueil et d'orientation décrit ci-dessous.

Les personnes qui assurent la réception et le traitement des demandes ont une connaissance approfondie des services offerts par AutonHommie et sont en mesure d'en décrire les modalités de fonctionnement aux hommes qui demandent de l'aide. Elles ont aussi une bonne connaissance des ressources d'aide disponibles dans la région de la Capitale-Nationale et peuvent en fournir les coordonnées pour fin de référence. La disponibilité, la courtoisie, le bon jugement, le respect, la discrétion et l'ouverture à la différence font partie des valeurs prioritaires de ce service.

Ce service comporte aussi un volet administratif touchant notamment la gestion des horaires et des disponibilités des personnes et des locaux, l'enregistrement des inscriptions aux activités, l'acheminement des messages reçus dans le cadre du fonctionnement de l'organisme, etc. Ce service est en fonction du lundi au jeudi de 9h00 à 20h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00(midi).

Le service d'Accueil et orientation

Le service d'*Accueil et Orientation (SAO)* constitue la prise de contact initiale pour l'ensemble des ressources d'aide offertes par AutonHommie. C'est l'étape de départ où une évaluation sommaire des besoins du client est faite de façon à déterminer ce qu'AutonHommie peut offrir comme services dans le contexte. Au terme de la rencontre, dans certains cas, plus d'une rencontre seront nécessaires, un plan d'intervention global sera élaboré avec le client pour identifier des objectifs réalistes pouvant être atteints à court terme (par exemple sur un horizon de 8 rencontres). Ce

processus initial d'analyse donnera lieu à une orientation vers un service individuel ou de groupe à AutonHommie ou, dans certains cas, à une référence externe si cela est jugé pertinent.

La rencontre du *SAO* comprend aussi un examen sommaire des risques que présente la situation du client ; risque de violence envers soi ou envers les autres, dangerosité du problème, etc. L'orientation pourra comporter une référence d'urgence si cela est jugé pertinent. Enfin, si le contexte l'exige, l'intervenant pourra amorcer une intervention de crise dès cette étape initiale.

Au *SAO*, le client est reçu individuellement par un professionnel senior. Celui-ci possède une vaste expérience en intervention spécialisée dans les problématiques masculines. Lors de cette rencontre, le client est informé des règles en vigueur à AutonHommie quant au respect des rendez-vous, à la contribution financière demandée au client et aux modalités de fonctionnement des services offerts. L'intervenant prend soin de noter le profil des disponibilités du client et des contraintes qu'il vit par rapport aux moments de consultation à AutonHommie.

Le *SAO* est offert sans rendez-vous et sans frais à Québec, le mardi, mercredi et le jeudi, de 14h à 19h00.

Enfin, le client qui utilise le *SAO* doit accepter le fait que ce ne sera probablement pas le même intervenant qui sera impliqué dans le service qu'il recevra ultérieurement, le cas échéant, et qu'il devra possiblement répéter la description de son contexte de vie et de sa demande de consultation auprès d'un autre intervenant.

Le service suivi individuel

Le service *Suivi individuel* offre des rencontres individuelles de soutien à court terme avec un intervenant masculin sur une base régulière. Cette aide fait suite à une évaluation amorcée par le *SAO*. Elle est souvent le premier moyen utilisé par les hommes pour débiter ou poursuivre une démarche de changements soutenue par AutonHommie. Ce service est un espace sécuritaire pour expérimenter l'engagement envers soi-même à travers un lien de confiance avec un autre homme. Les hommes qui en bénéficient traduisent des besoins divers, comme par exemple, celui d'être accompagné dans un contexte de vie difficile pour comprendre ce qui leur arrive et identifier des

pistes de solution. La nécessité de briser l'isolement, de dévoiler, pour l'une des premières fois, un secret (ex. : harcèlement, violence conjugale, victimisation sexuelle pendant l'enfance, etc.) peut être présente aussi chez le client. Les besoins peuvent mettre en cause le monde du travail ; perte d'emploi, prestations de chômage qui s'achèvent, démarches qui n'aboutissent pas. Ils peuvent concerner un problème de couple, un processus de séparation difficile, etc. Ce peut être la retraite qui approche ou encore un problème d'estime de soi et d'affirmation personnelle. La clarification des besoins et des buts fait elle-même souvent partie des attentes.

Les hommes qui ont recours à ce service sont souvent dépassés par ce qui leur arrive, sans moyens réels pour se procurer des ressources adaptées. Ils sont souvent en colère ; certains d'entre eux sont «plaignants» parce qu'ils n'acceptent pas de ne pas avoir été reçus et écoutés ailleurs, dans d'autres services. Il arrive aussi que la colère accumulée à l'endroit de différents acteurs (parfois l'ex-conjointe, tantôt l'intervenante ou l'intervenant d'un service demandé ailleurs) fasse partie du problème. Souvent, leurs moyens financiers ne leur permettent pas d'accéder à des consultations professionnelles privées.

Pour le client, les bénéfices tangibles du *Suivi individuel* consistent à :

- trouver des solutions à ses problèmes ;
- obtenir une écoute empathique sans rejet, sans blâme, sans jugement ;
- avoir le sentiment d'être respecté et rassuré à travers un lien de confiance avec un autre homme ;
- retrouver une énergie positive et vivre un apaisement de tensions souvent provocatrices «d'acting out» défavorables ;
- diminuer la honte, dédramatiser la situation, normaliser ce qui est vécu par un accompagnement qui signifie «ce n'est pas dangereux» ;
- refléter, nommer les émotions ressenties, permettre un arrêt pour comprendre ce qu'il vit ;
- soutenir l'expression de soi et trouver en même temps une sorte d'enrichissement personnel, d'éducation ou de rééducation face aux défis émotionnels rencontrés ;
- reconnaître ses limites et améliorer ses relations ;
- trouver, à travers le bon contact, un encouragement à poursuivre la démarche, au-delà de l'empressement à adopter une solution rapide.

Le suivi individuel est offert toute l'année aux heures d'ouverture des bureaux d'AutonHommie, par une équipe de plusieurs intervenants formés à l'intervention de soutien aux hommes en difficultés. Le suivi n'est pas offert durant les vacances.

Le service gestion des situations difficiles

Le service *Gestion des situations difficiles (GSD)* est offert sous forme de groupe ouvert, c'est-à-dire que le nombre de personnes accueillies peut varier d'une séance à l'autre, et l'équipe d'animation peut s'y ajuster. L'objectif est d'offrir un soutien aux participants en profitant du contexte social du groupe, lequel est orienté vers le partage d'expériences et l'entraide.

On retrouve deux grandes catégories de clients auxquels s'adresse ce service : a) des hommes qui vivent présentement des situations difficiles et b) des hommes qui veulent cheminer personnellement, qui veulent se développer à travers une complicité entre hommes, à travers le partage de leurs préoccupations et de leurs visions personnelles, qui vivent de la solitude ou qui cherchent un sens dans leur vie, et ce à travers un questionnement accompagné par le groupe. Ce service peut répondre à ces besoins multiples parce qu'il n'est pas structuré autour d'un contenu prédéterminé, mais plutôt autour d'un processus de groupe de partage.

Le client devrait ressentir progressivement un mieux-être accru et se sentir moins seul avec les problèmes qu'il vit grâce à ses contacts avec des pairs. Les intervenants assurant l'animation ont été choisis en fonction de leurs compétences et de leur expérience en animation de groupes de soutien ; ils rencontrent aussi les exigences requises pour intervenir dans l'offre du service *Suivi individuel* d'AutonHommie.

Les règles de communication en vigueur à AutonHommie prévalent dans les échanges. Ainsi, les dimensions de confidentialité, de respect, de ponctualité, d'ouverture aux autres, de non jugement, d'expression en termes de «je» (les participants parlent d'eux-mêmes), etc. y figurent. Les animateurs font en sorte de gérer l'espace disponible pour l'expression selon les besoins prioritaires manifestés en évitant les accaparements excessifs. Les animateurs seront aussi sensibles aux résistances à la prise de parole en évitant les pressions inappropriées ou les intrusions de la part du groupe. Les animateurs disposent d'outils conceptuels ponctuels qu'ils

utilisent au besoin, selon ce qui est apporté dans l'atelier et selon ce qu'ils jugent opportun de présenter au groupe (informations, sensibilisations, explications de dynamiques, schémas, modèles, etc.).

Le groupe GSD est offert une fois par semaine, en continu sur toute l'année, sauf pendant les vacances. L'activité se tient dans les locaux d'AutonHommie à Québec le mercredi soir entre 19h00 et 21h30.

Le service Père pour toujours

Le service *Père pour toujours* a pour but de valoriser le rôle de père. Il vise à aider le participant à se situer dans son rôle de père ;

- à se percevoir comme un père compétent ;
- à construire une relation de qualité avec son enfant ;
- améliorer sa relation parentale avec la mère de son enfant ;
- réduire son sentiment de solitude en créant des liens de soutien avec d'autres pères.

On s'attend, chez les participants, à une amélioration du sentiment de compétence parentale et à une augmentation du niveau d'aisance dans leur rôle de père et dans leur relation avec leur enfant. Une diminution du niveau de stress parental est aussi escomptée.

Les participants sont des hommes qui identifient leur besoin d'être soutenus dans leur rôle de père. Ce service s'adresse à des hommes qui ont vécu une séparation conjugale et qui ont un ou des enfants de 13 ans et moins. Les participants à ce groupe sont généralement référés par le SAO mais une rencontre initiale individuelle avec l'animateur a aussi lieu avant de confirmer l'inscription d'un participant. Ils doivent avoir déjà franchi la crise entourant la séparation de façon à pouvoir s'ouvrir plus facilement aux dimensions de leur paternité. Enfin, les participants doivent être volontaires, disponibles et motivés à s'engager dans la série de trois ateliers pour apprendre et cheminer, tout en étant ouverts aux échanges d'idées en groupe.

La première étape de la rencontre est l'accueil où l'animateur présente le menu de la soirée. Ensuite un tour de table a lieu où chaque participant répond à la question «Qu'est-ce que vous avez vécu d'intéressant avec votre enfant au cours de cette semaine?». Ce tour de table dure entre 30 et 45 minutes. Il revêt une grande importance pour la valorisation des bons coups des pères, pour accueillir ce dont ils sont fiers de partager. Ces témoignages encouragent et donnent de l'élan pour continuer la démarche. Ensuite, le thème de la rencontre fait l'objet d'une brève présentation par l'animateur. Par la suite, si cela est pertinent, les participants sont invités à échanger sur le thème présenté. La rencontre se termine par un témoignage des participants où ils sont invités à exprimer, en lien avec les éléments abordés, ce qu'ils ont apprécié, ce qu'ils voudraient voir améliorer ou ce qu'ils croient mettre en pratique au cours de la prochaine semaine.

L'animation est assurée par un animateur formé en animation de groupes et en intervention psychosociale ayant lui-même une expérience dans le rôle de père. Le groupe est formé de 8 à 12 participants qui se réunissent une fois par semaine dans les locaux d'AutonHommie, le lundi, le mardi ou le mercredi entre 19h00 et 21h30. Le programme compte trois ateliers de 3 ou 4 rencontres, chacune étant consacrée à un thème différent sur la paternité. Ils sont offerts selon la demande.

Le service gestion des émotions

Le service *Gestion des Émotions* est destiné aux hommes ayant des difficultés relationnelles. Il leur offre de faire partie d'un groupe ouvert pour leur permettre d'échanger sur ce qu'ils vivent et de comprendre la dynamique reliée aux émotions. Plus précisément, le groupe répond au besoin de partager, de nommer «ce qui m'habite et me perturbe parfois», d'identifier la ou les émotion(s) ressentie(s) et de la(les) communiquer, le cas échéant, dans le respect de son entourage. Les clients de ce service proviennent de tous les horizons sociaux. Ce sont des personnes qui souffrent dans leurs relations interpersonnelles, soit au travail, en couple, avec des amis, avec leur famille, etc. La participation permet au client, d'une part, d'accéder à l'entraide par le groupe qui joue pour lui un rôle de miroir et, d'autre part, d'obtenir des informations sur les dynamiques relationnelles qui l'intéressent. Le participant peut ainsi se sentir moins isolé, acquérir une meilleure perception de lui-même, une compréhension plus juste de son mode d'interaction et un

plus grand pouvoir sur ses réactions personnelles. Ceci l'aide à établir des relations plus satisfaisantes et à augmenter sa qualité relationnelle. L'amélioration des stratégies de contrôle des réactions et l'affirmation de soi adaptée constituent des objectifs importants du service.

Les intervenants qui œuvrent dans ce service possèdent une expertise dans le domaine de l'animation de groupes auprès des hommes. Ils valorisent fortement les qualités particulières d'accueil et d'empathie. Ils interviennent au moment opportun, ne jugent pas les participants et sont capables de s'adapter à des situations imprévues.

Le service *Gestion des émotions* est offert toutes les semaines et à longueur d'année, sauf pendant la période des vacances.

Le client est informé dès la première rencontre des règles relatives à la confidentialité, la ponctualité, l'assiduité, la liberté de s'exprimer, le non-jugement, le partage du temps, la responsabilisation ainsi que de parler de soi en utilisant le «je». Le principe directeur de ce service est l'écoute active et le respect de la personne qui parle de ses difficultés relationnelles.

Le service hommes en rupture conjugale

Le service *Hommes en rupture conjugale* est un groupe de soutien ayant pour but d'aider le client à faire face aux défis que lui pose sa séparation. Le contexte de groupe sert de catalyseur pour l'échange et brise l'isolement des participants face à leur transition de vie. Il s'agit d'un groupe ouvert, c'est-à-dire que de nouveaux arrivants peuvent s'y joindre même si les autres ont déjà participé à plusieurs rencontres.

Le profil spécifique des besoins varie d'un membre du groupe à un autre puisque chacun est à une étape différente du cycle de la rupture conjugale. Certains vivent la rupture de leur couple après plusieurs années de vie commune et avec des enfants alors que d'autres au terme de seulement 6 mois. Certains sont déjà en amorce d'une nouvelle relation. La formule du groupe permet d'accueillir toute cette diversité.

Le groupe s'intéresse à six dimensions de la vie touchées par la séparation :

- la dimension affective de la rupture conjugale : la recherche de sécurité, les étapes du deuil à vivre, le recul ou la distanciation à prendre par rapport à la vie de couple ;
- la dimension organisationnelle de la vie avec les aspects des responsabilités, des finances, de la nourriture, des horaires, des loisirs, du logement, etc. ;
- la dimension relationnelle : les liens avec les autres personnes de son réseau de connaissances (ex. : beau-frère, amis), les mesures transitoires relatives au logement et à la garde des enfants ;
- la dimension juridique de la séparation ;
- la dimension politique, c'est-à-dire la critique sociale du processus de séparation ;
- la dimension normative en lien avec les normes, les croyances et les valeurs de la société et avec le regard que pose l'entourage sur cet important changement de vie.

Les avantages incluent l'identification des stratégies pour gérer les sentiments de colère, la peur, les idées noires, les hauts et les bas de la situation nouvelle. Le groupe aide à nommer, à reconnaître et à normaliser les conséquences de la séparation. Le but étant de trouver des moyens de les gérer de façon adaptée en redonnant le pouvoir à la personne pour changer des choses dans son univers personnel.

Il n'y a pas de programme préétabli en ce qui a trait aux thèmes abordés pendant la soirée. L'animateur se sert des préoccupations apportées par les membres au moment du tour de table effectué en début de rencontre. Ce tour de table initial sert à partager les réponses aux questions : «Dans quel état j'arrive ici ce soir?», «Qu'est-ce qui m'arrive maintenant dans ma rupture?», «Comment je me sens maintenant face à tout le changement que je vis actuellement?» et «Comment j'essaie de m'adapter actuellement?». L'accueil des réponses à ces questions sert de base à l'échange que coordonne l'animateur, en tentant d'offrir une place à chacun, correspondant aux besoins exprimés. Les éléments apportés par chacun, lors du tour de table, permettent aux membres de réagir, ce qui constitue un apport au travail du groupe. Parfois, avant la fin de la rencontre, l'animateur va proposer un devoir à faire pour la semaine à venir ; se faire un cadeau, prendre soin de soi. La semaine suivante, un retour sur cela est prévu. À la fin de la rencontre, la question «comment je vais maintenant?» ou «Comment je m'en vais d'ici?» peut faire l'objet d'un dernier tour de table.

Les participants doivent s'inscrire dans le processus de communication avec les composantes «écoute» et «expression» personnelles. Par exemple, un homme qui est trop envahi par sa peine pour pouvoir s'ouvrir aux autres ou nommer ce qui lui arrive ne peut pas participer à ce type d'activité.

Les rencontres du groupe ont lieu chaque semaine, le lundi soir de 19h00 à 21h30, sauf pendant la période des vacances. Le groupe réunit environ 8 participants et est animé par un intervenant senior ayant plusieurs années d'expérience auprès des hommes en difficulté.

Le service Maitre de soi

Le service *Maitre de Soi* est un groupe fermé de huit à dix personnes qui répond à divers besoins chez les hommes dont:

- briser l'isolement;
- apprendre à sortir de leur coquille et à s'affirmer davantage (entre autres, face à la conjointe même lorsqu'elle élève le ton);
- trouver ou retrouver la confiance en eux et l'entretenir par des actions concrètes ;
- reconnaître leurs besoins et les exprimer ;
- ventiler leur souffrance.

Pour le client de ce service, plusieurs avantages sont escomptés : l'amélioration de sa relation avec sa conjointe et avec ses collègues de travail, le sentiment d'être moins frustré, moins isolé et de meilleure humeur, l'expérimentation de la confiance en soi et de l'entraide, la modification du discours négatif à l'égard de soi, la connaissance des différentes façons d'établir sa valeur, la bonification de ses communications, etc. Un thème différent est abordé à chaque rencontre et du matériel pertinent est distribué pour aider la personne à comprendre comment évolue l'estime de soi, à identifier son discours intérieur, à interpréter un évènement blessant qui le déprécie, etc. L'animation se fait en interaction avec le vécu des participants; on se sert d'une situation vécue comme contexte pour introduire la théorie. Un questionnaire intitulé *Estime de soi - Auto-évaluation* est utilisé au début et à la fin des 10 rencontres pour permettre à chaque participant d'apprécier sa progression.

Le service hommes abusés sexuellement pendant leur enfance

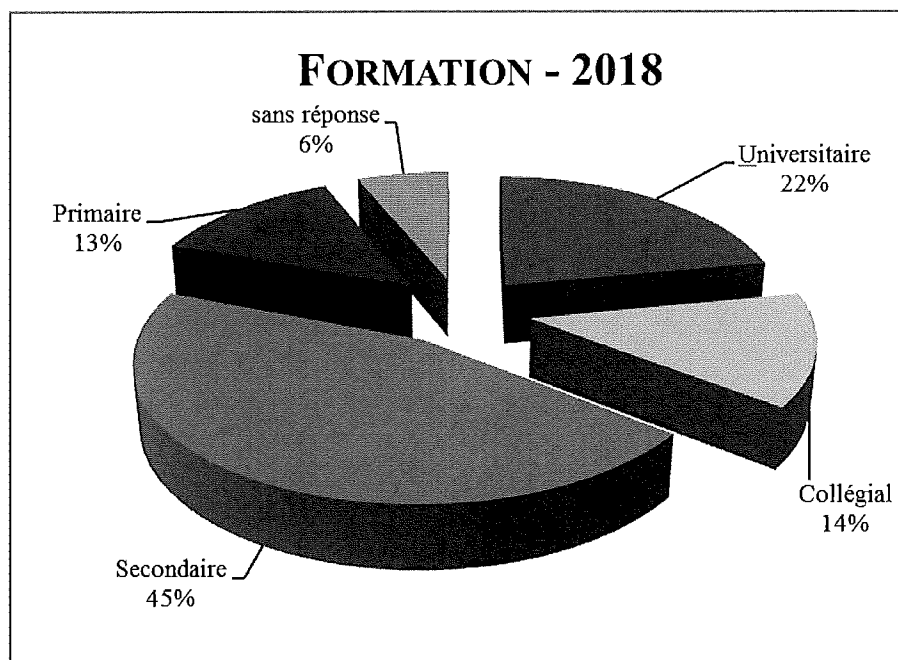
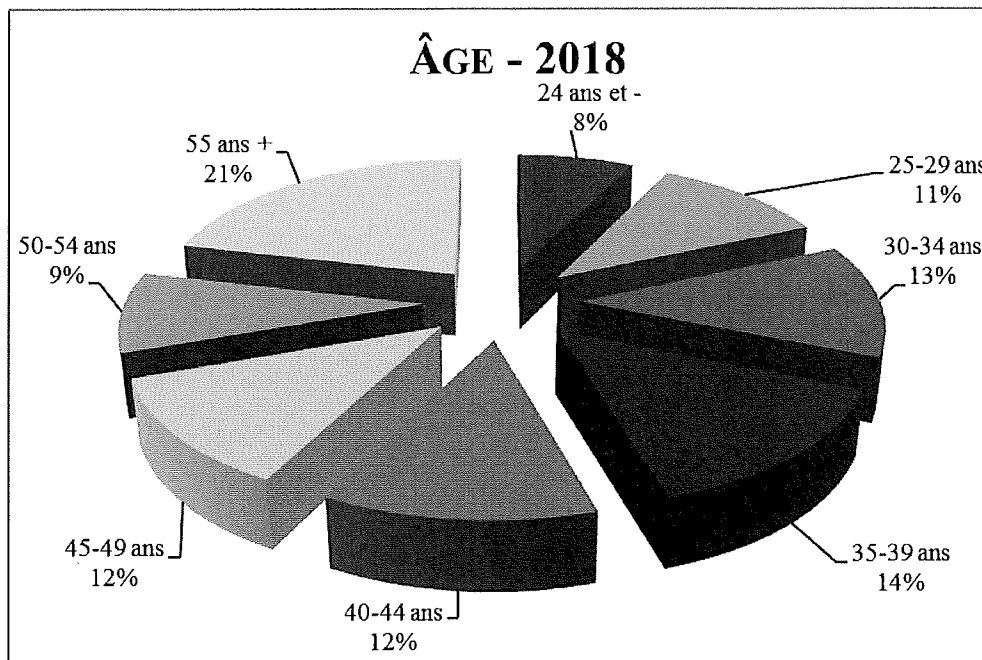
Le service *Groupe pour hommes abusés sexuellement pendant l'enfance* s'adresse à des hommes adultes ayant été victimes d'abus sexuels avant l'âge de 18 ans et qui sont désireux d'obtenir de l'aide en lien avec cette expérience difficile.

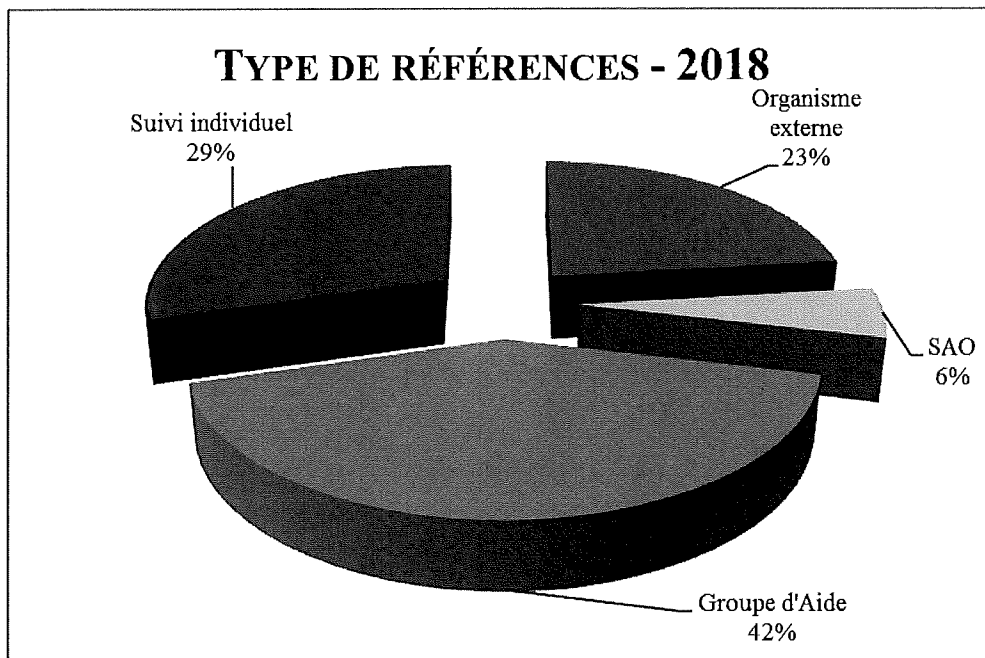
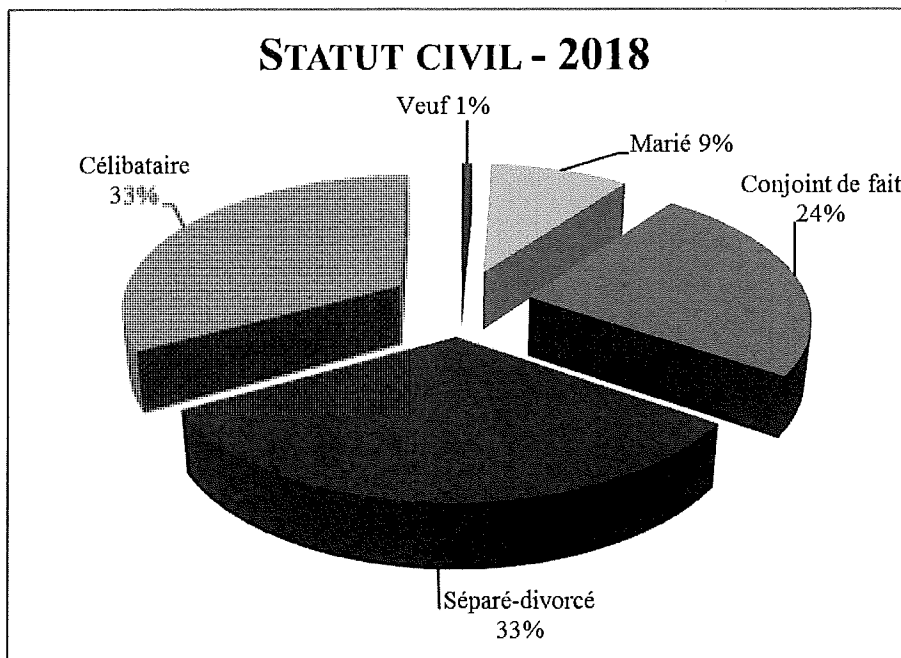
L'objectif est de mieux comprendre les enjeux de l'abus sexuel pour la victime, de briser son isolement face à cette expérience, et de favoriser son adaptation comme adulte. Les candidats au groupe sont rencontrés individuellement au préalable afin d'évaluer la correspondance entre leur profil de besoins, leurs attentes et les caractéristiques du service offert. Les rencontres sont structurées autour de thèmes tels que ; l'expérience de la victimisation, les réactions à l'abus, les pertes vécues, la sexualité et l'intimité à l'âge adulte, les stratégies pour relever les défis, etc. Les participants sont amenés à s'ouvrir progressivement à leur propre vécu lié aux agressions sexuelles et à s'ouvrir peu à peu à l'expérience des autres membres du groupe, dans le respect de la réalité de chacun. La démarche peut aider le participant à cerner l'impact que sa victimisation continue d'avoir aujourd'hui, défaire ses fausses croyances, corriger ses attributions erronées et identifier des solutions adaptées à son contexte de vie.

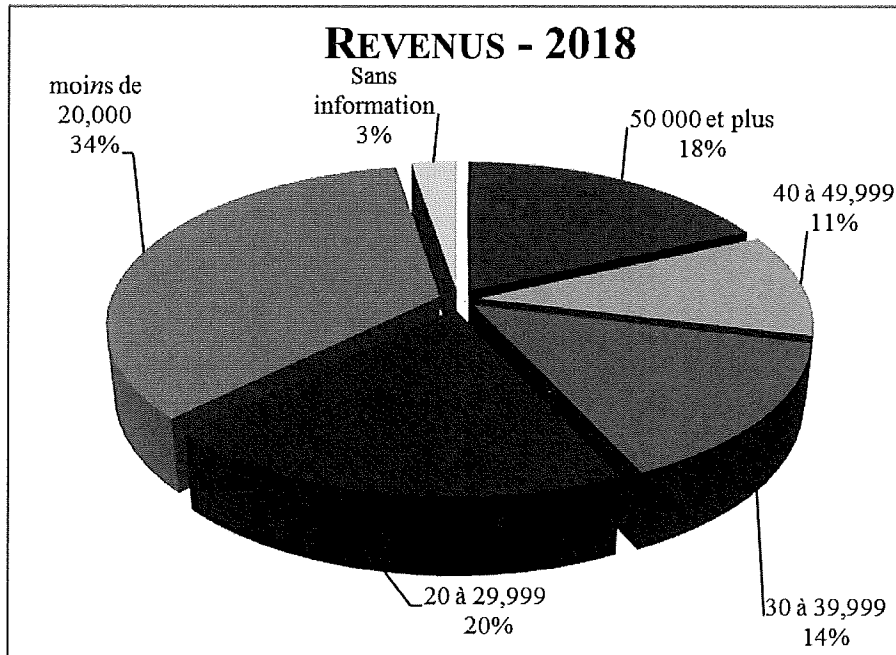
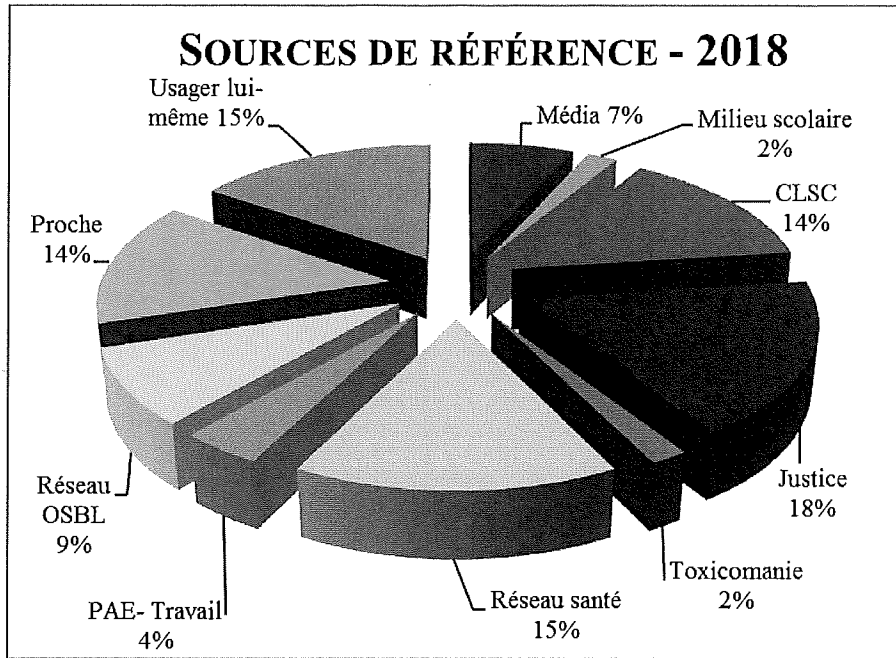
Le groupe peut compter de 8 à 12 personnes. Il est animé par un intervenant qualifié pour intervenir auprès des victimes d'abus sexuel. L'approche utilisée est inspirée de celle du groupe CRIPHASE à Montréal (Centre de ressources et d'intervention pour hommes abusés sexuellement dans leur enfance ; Phase 1 ; www.Criphase.org). Le participant accepte de s'engager dans une démarche impliquant 10 rencontres hebdomadaires de trois heures.

ANNEXE B :
PROFILS
DE LA
CLIENTÈLE AU
SAO

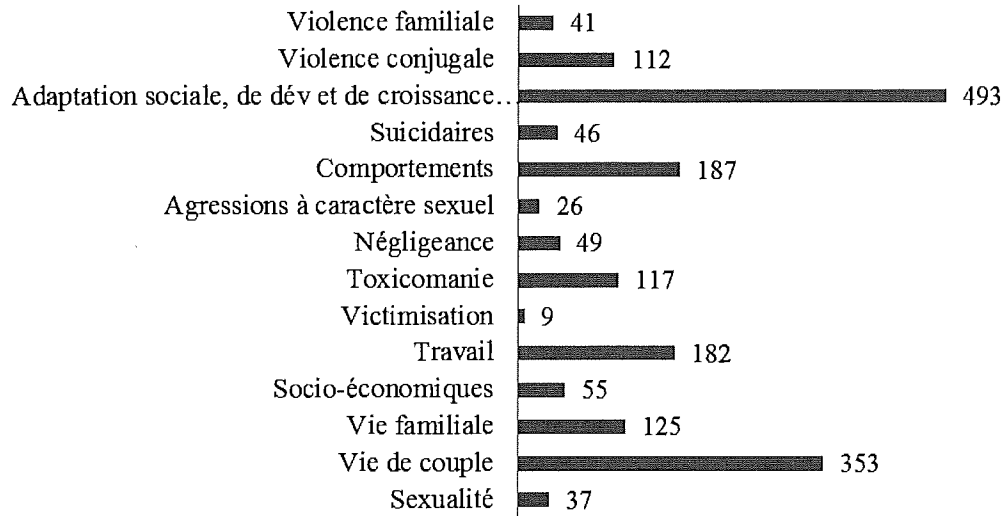
ANNEXE B : PROFILS DE LA CLIENTÈLE AU SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SAO)



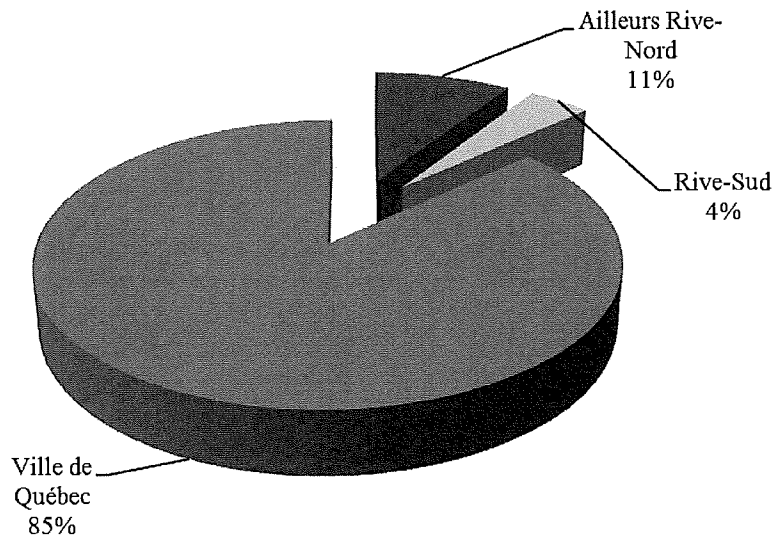




CODIFICATION DES PROBLÈMES - 2018



PROVENANCE - 2018



ANNEXE C : LISTE DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL

Liste des administrateurs 2017 – 2018

- François-Olivier Bernard, président
- Bernard Deschênes, secrétaire
- Lisa Verreault, vice-présidente
- Jacques Roy, vice-président
- Daniel Côté, trésorier
- Marco Lavoie, administrateur
- Martin Côté, administrateur
- Benoît Béchard, administrateur
- Marc Berlinguette, administrateur
- Yves Bourret, administrateur
- Lyse Lavoie, administratrice

Liste des employés permanents, contractuels et employé-programme

Liste des employés permanents

- Beaulieu, André
- Chouinard, Vincent
- Côté, Claude
- Dubé, Denis
- Joncas, Rémi
- Michel, Jean-Guy
- Paquette-Lefebvre, Mathieu
- Trudel, Jean-Simon

Liste des employés contractuels

- Bédard, Michel
- Bergeron, Michel
- Chouinard, Vincent
- David, Jean-François
- Garneau, Denis
- Kiolet, Steeve
- Lafond, Guy
- Paquette-Lefebvre, Mathieu
- Perron, Guillaume
- Pilon, Wilfrid
- Rioux, Régis
- Rousseau, Serge
- Roy, Jacques
- Seaborn, Jean
- Sirois-Marcil, Justin
- Turcotte, Pierre
- Vallières, Michel

Employée programme Carrière-Été

- Trudel, Jean-Simon

Stagiaires

- Nicolas Lamarque
- Pierre Turcotte
- Pierre-Luc Boulanger

ANNEXE D : LISTE DES PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

- Accès travail de Portneuf
- ACEF de Portneuf
- À cœur d'homme
- AGIR (Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale)
- Arc-en-ciel
- ARDAM architecture
- AREQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec)
- Association des personnes handicapées de Charlevoix
- Base militaire de Valcartier
- Bell
- Botrophée
- C.F.E. (Centre Financier aux entreprises Québec-Métro)
- CABQ (Centre d'action bénévole de Québec)
- Caisse d'Économie Solidaire Desjardins
- Caisse Populaire de Québec, Vanier des Rivières, Charlesbourg
- Carol Belleville, Électricien
- Carrefour FM
- Carrefour jeunesse emploi de Charlesbourg
- Carrefour jeunesse emploi Chauveau
- CDEC (Corporation de développement économique communautaire)
- Cégep Garneau
- Cégep de Limoilou
- Cégep de Sainte-Foy
- Centraide
- Centre de crise de Québec
- Centre de détention de Québec
- Centre de prévention du suicide de Charlevoix
- Centre de prévention du suicide de Québec

- Centre Jeunesse de Québec
- Centre Local d'Emploi de Limoilou
- Centre Louis-Joliet
- Chambre de Commerce de Québec
- CIUSSS Capitale-Nationale
- CLE Portneuf
- Club Rotary de Limoilou
- CKRL 89.1 et CKIA
- CSBEQ
- CSSS Charlevoix
- CSSS de Portneuf
- Commission scolaire de la Capitale
- Conseil de développement de la recherche sur la famille de Québec
- Constructions Réjean Tremblay
- CRC Pavillon de Charlevoix
- CRC Le Pavillon
- CRI-VIFF (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes)
- CVQ
- Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale
- Équipe de recherche Masculinités et Société
- Équi-travail de Québec
- Équi-travail de Portneuf
- Fondation Saison Nouvelle
- GAPI (Groupe d'aide aux personnes impulsives)
- Guillaume Painchaud, dr.
- Hôpital Saint-François-D'Assise
- Imprimerie Nicober Inc.
- Institut national de santé publique
- Journal Le Carrefour
- Journal Le Soleil

- La Croisée
- L'Ami Lunch
- L'Appui pour les proches aidants Capitale-Nationale
- La Patente
- L'Autre Cartier
- Lauberivière
- L'évasion Saint-Pie-X
- Les copies du Pavois
- Les Crinqués
- Maison de la famille de Charlevoix
- Maison Marie-Frédéric
- Maison Painchaud
- Maison Oxygène vers l'autonomie
- Maison Revivre
- MaTV
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Justice
- OQPAC
- Pierre Demers
- Portage
- Pro copie
- Radios 93.3, 98.1 et 102.1
- Radio Canada
- Regroupement provincial en Santé et Bien-être des Hommes
- Regroupement pour la valorisation de la paternité
- Rémi Langevin, graphiste
- Réseau Hommes Québec
- Réseau des Maisons Oxygène
- ROC 03
- Secrétariat à la condition féminine
- SHIC

- Tel-Aide
- Université Laval (École de Psychologie et Service Social)
- Université du Québec à Rimouski
- Université du Québec en Outaouais
- VASAM
- Villa St-Léonard
- Ville de Québec
- XTUBE Multimédia, Mon Limoilou
- 1-2-3 GO !